



Programme national d'Aide à l'Accueil
en Urgence des Scientifiques en Exil

**SAUVER
UNE VIE,
SAUVER
DES IDÉES**



Une volonté
de solidarité,
une exigence
de liberté, le sens
des responsabilités

Le Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE) a été créé en janvier 2017 à l'initiative de l'État avec le soutien de la société civile et des acteurs économiques. Il est porté par le Collège de France et un comité de parrainage prestigieux, engagés pour la défense des libertés académiques et la protection des chercheurs et des intellectuels en danger.

MISSION

Protéger et accueillir des scientifiques et des intellectuels en provenance de pays où la situation politique ne leur permet plus d'exercer leur métier et met leur vie et celle de leur famille en danger. Les chercheurs de toutes disciplines et de toutes origines géographiques peuvent bénéficier du programme.

MOYENS

Soutenir par des financements incitatifs les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes de recherche publics qui les accueillent.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ▶ justifier de son statut d'enseignant-chercheur ou de chercheur dans son établissement d'origine
- ▶ être en situation d'urgence
- ▶ être dans l'obligation de s'exiler ou avoir quitté son pays d'origine depuis moins de trois ans

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ▶ le niveau d'urgence
- ▶ le dispositif d'accompagnement et d'insertion
- ▶ la qualité scientifique du dossier

PAUSE coordonne ses efforts avec des programmes comparables à l'international, comme le Scholars at Risk hébergé par New York University, l'Initiative Philipp Schwartz de la Fondation Humboldt en Allemagne, The Council for At-Risk Academics en Grande-Bretagne ou The Institute of International Education Scholar Rescue Fund aux États-Unis.

LA FRANCE SOLIDAIRE DES SCIENTIFIQUES EN EXIL

Nous accueillons
(données chiffrées : octobre 2018)



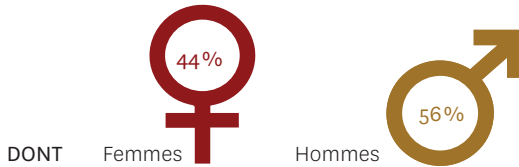
Scientifiques SUR



Candidatures DANS



Établissements français
d'enseignement supérieur
et organismes de recherche
mobilisés*



DONT Femmes Hommes

LEUR STATUT :



Doctorants
33%



Post-doctorants
et maîtres de conférence
57%



Chercheurs confirmés
et professeurs des universités
10%

**NOTRE AMBITION :
ACCUEILLIR
100 CHERCHEURS
PAR AN**



* Liste complète des établissements d'accueil
sur pause.college-de-france.fr

GOUVERNANCE

COMITÉ DE PARRAINAGE*

Il est constitué de scientifiques reconnus et de personnalités de la société civile.

CO-PRÉSIDENTE

Alain Prochiantz

Administrateur du Collège de France

Edith Heard

Professeure au Collège de France

COMITÉ DE DIRECTION

- Collège de France
- Centre national de la recherche scientifique
- Institut national de la santé et de la recherche médicale
- Institut national de la recherche agronomique
- Institut national de recherche en informatique et en automatique
- Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
- Conférence des présidents d'université
- Chancellerie des universités de Paris
- Centre national des œuvres universitaires et scolaires
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Culture
- Agence universitaire de la Francophonie



MEMBRES

Michel Agier
Philippe Aghion
Agnès B
Sébastien Balibar
Bénédicte Berner
Suzanne Berger
Simone Bonnafous
Patrick Boucheron
Hamit Bozarslan
Édouard Brézin
Claude Cohen-Tannoudji
Vincent Colot
Pascale Cossart
Chantal Crousel
Jean-Francois Delfraissy
Jean-Jacques Glassner
Virginie Guiraudon
Béatrice Hibou
Jules Hoffmann
Liora Israël
Eberhard Kientle
Pascale Laborier
Henry Laurens
Marie-Claire Lavabre
Dominique Maraninchi
Jennifer Merchant
Mathilde Monnier
Jean-Luc Morel
Pap Ndiaye
Marcel Rufo
Gisèle Sapiro
Dominique Schnapper
Dominique Stoppa-Lyonnet
Lilian Thuram
Antoine Triller
François Villeneuve
Sophie Wauquier
Michel Wieviorka

* Plus d'infos sur les membres du comité de parrainage sur pause.college-de-france.fr

**SAUVER
UNE VIE,
SAUVER
DES IDÉES**

REJOIGNEZ- NOUS

PAUSE s'appuie sur des financements et des partenariats publics et privés ainsi que sur la générosité publique.

EN SOUTENANT PAUSE

- ▶ Vous sécurisez la vie d'un scientifique et celle de sa famille, vous défendez sa liberté d'enseigner et de poursuivre ses recherches dans des domaines innovants.
- ▶ Vous favorisez une source de connaissance inestimable pour le monde académique, pour vos entreprises et au-delà, pour nos sociétés démocratiques.
- ▶ Vous renforcez le rayonnement scientifique et l'attractivité de la France.
- ▶ Vous permettez aux scientifiques en danger de participer le moment venu à la reconstruction de leur pays.
- ▶ Vous soutenez les échanges et les transferts croisés de savoirs et de technologies entre la France et les régions d'origine des scientifiques.
- ▶ Vous vous associez à des institutions scientifiques d'excellence.

30000€ permettent de sauver la vie d'un chercheur et de l'accueillir dans un établissement pendant un an.



Témoignage d'Ali Sammuneh, astronome syrien, père de quatre enfants

« Le programme PAUSE est comme une main tendue, salvatrice, un sourire rassurant qui peut être perçu depuis tous les endroits sombres et froids de la planète comme un signe d'espoir. PAUSE m'a remis le pied à l'étrier, en me donnant du temps pour reconstruire, de zéro, mon activité professionnelle et une situation pour ma famille. »

NOS ENGAGEMENTS

L'ambition
d'accueillir
en France
100 scientifiques
en danger par an

Nous nous engageons à

- ▶ **Valoriser votre générosité** : vous intégrez le cercle des grands mécènes et, avec votre accord, vous figurez sur nos supports de communication.
- ▶ **Organiser des rencontres** avec les scientifiques accueillis.
- ▶ **Vous informer de l'insertion** des scientifiques accueillis.
- ▶ **Vous faire partager** la vie et le développement de **PAUSE**.

Un fonds de souscription est ouvert sous l'égide de la Fondation de France.

DÉDUCTIONS FISCALES

Les dons en faveur de PAUSE sont déductibles de l'impôt.

- 66% du montant de votre don à déduire de votre impôt sur le revenu
- 75% de votre ISF
- 60% de l'impôt sur les sociétés

Pour en savoir plus sur le mécénat individuel et le mécénat d'entreprise, contactez-nous.



Programme national d'aide à l'Accueil
en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE)
Collège de France

11 place Marcelin-Berthelot - 75231 Paris cedex 5
Tél. : (33) 1 44 27 18 63 – pause@college-de-france.fr



COLLÈGE
DE FRANCE
1530



Site internet
college-de-france.fr/site/programme-pause



@Programme_PAUSE

Avec le soutien de la



Crédits photos : Droits réservés, Observatoire de Paris - Mikhail Evstafiev (Bibliothèque nationale de Sarajevo, 1992) - Émilie Groleau (salle Ovale, Bibliothèque nationale de France, 2013)